



## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE

des clubs de **Scrabble**® francophone

4545 Pierre-de Coubertin  
Montréal (Québec)  
H1V 0B2

---

### PROJET

#### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE® FRANCOPHONE, TENUE LE 17 JUILLET 2021, EN VIDÉOCONFÉRENCE

##### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion par le président du Conseil d'administration à 13 h 10.  
Sylvain Coulombe souhaite la bienvenue aux participants et il donne les consignes d'usage quant au déroulement de la réunion en vidéoconférence.

##### 2. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sylvain Coulombe demande une proposition pour nommer les président et secrétaire de l'assemblée.  
Guy Couture propose que Richard Lapointe agisse comme président de l'assemblée et que Lyne Boisvert agisse à titre de secrétaire. Nicole Bernier appuie.  
À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

##### 3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE – AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

Le président de l'assemblée confirme que le délai d'envoi de l'avis de convocation prévu aux règlements généraux de la FQCSF (30 jours) est respecté, puisqu'il a été envoyé le 12 juin dernier, et que le quorum (membres présents) est également respecté. **Annexe 1**

##### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.  
Louise Poitras en propose l'adoption. Nicole Bernier appuie.  
À la suite du vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. **Annexe 2**

##### 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUILLET 2020

Le président de l'assemblée avise les participants que, selon les règlements de la FQCSF, il doit faire la lecture du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 juillet 2020. Ce document ayant été préalablement publié sur le site Internet de la FQCSF et envoyé aux participants avant l'AGA, il demande d'être dispensé de cette lecture.  
Dolorès Fortin propose l'exemption de la lecture dudit procès-verbal. Lucie Bolduc appuie.  
À la suite du vote, l'exemption de la lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

Louise Poitras propose l'adoption du procès-verbal déposé. Guy Couture appuie.  
À la suite du vote, le procès-verbal de l'AGA 2020 est adopté à l'unanimité. **Annexe 3**

##### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2020

Comme pour ce qui est du procès-verbal de l'AGA de l'an dernier, le président de l'assemblée demande d'être dispensé de la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2020, ce document ayant été préalablement publié sur le site Internet de la FQCSF et envoyé aux participants avant l'AGA.

Nicole Bernier propose l'exemption de la lecture dudit procès-verbal. Louise Poitras appuie. À la suite du vote, l'exemption de la lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

Louise Poitras propose l'adoption du procès-verbal déposé. Jean-Simon Tremblay appuie. À la suite du vote, le procès-verbal de l'AGE 2020 est adopté à l'unanimité. **Annexe 4**

## 6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

### a) Rapport du président

Voir le rapport annuel, page 8

Sylvain Coulombe présente son rapport qu'il résume par l'acronyme **PGPP**.

**Pandémie** : Elle a perturbé les activités de la FQCSF, mais les membres ont pris la relève en opérant des clubs virtuels, initiatives pour lesquelles ils sont chaudement remerciés. Une diminution du prix de la carte de membre a été accordée ainsi que de l'aide aux clubs. Il faut mentionner que lors de la reprise, les clubs qui auraient des besoins financiers doivent en faire part à la directrice générale.

**Gouvernance** : Le statut d'organisme national de loisir de la FQCSF implique de nombreuses obligations, dont celle de s'assurer d'une gouvernance efficace. Le C. A. a révisé sa politique de gestion financière et il a travaillé à la rédaction de politiques qui ont été adoptées récemment ou qui le seront sous peu : politique de gestion des ressources humaines, politique salariale, politique sur les conflits d'intérêts, politique de remboursement de frais. Les travaux à cet égard se poursuivront.

**Planification stratégique** : Le plan d'action mis sur pied pour assurer la mise en œuvre de la planification stratégique a été en grande partie mis sur pause.

**Philanthropie** : Un des éléments du plan d'action qui a pu être réalisé au cours de l'exercice est la première campagne de dons de la FQCSF. Sylvain indique qu'il a été surpris de la réaction si positive des membres et il adresse un immense merci aux donateurs.

Sylvain mentionne que la cotisation annuelle a été fixée à 35 \$. Comme on s'attend à une reprise des activités à l'automne, le Conseil d'administration a choisi de rétablir la cotisation dans son entier. En ce qui concerne les tournois, on pourra prévoir un bon nombre de simultanés, advenant le cas où l'organisation de tournois de club s'avérait compliquée.

### b) Rapport de la directrice générale

Voir le rapport annuel, pages 9 à 21

Lyne Boisvert présente son rapport.

**Les activités** : Le rapport de l'exercice 2020-2021 en est un concernant un exercice qui s'est entièrement déroulé en temps de pandémie. Bien que les activités de la Fédération aient été réduites pratiquement à zéro, il n'en demeure pas moins que le personnel a dû travailler plus ardemment encore que lors d'un exercice régulier, tant par le fait d'apprendre à faire les choses différemment, par le fait d'effectuer des tâches différentes ou encore par le fait de reprendre constamment le travail en raison des modifications des mesures sanitaires ou des programmes.

Malgré le fait que les activités de la Fédération et celles de ses clubs affiliés ont été brusquement interrompues en mars 2020, la FQCSF a pu compter sur de nombreux bénévoles qui se sont grandement illustrés. Un hommage doit être rendu à plusieurs membres qui ont fait preuve d'ingéniosité, de dévouement et d'une grande disponibilité en opérant de véritables clubs virtuels, offrant hebdomadairement de nombreuses parties sur différentes plateformes. On félicite et on remercie chaleureusement chacun d'entre eux. Six de ces bénévoles se sont particulièrement distingués, parce qu'ils ont été des pionniers dans la mise sur pied de clubs virtuels au début de la pandémie, qu'ils se sont impliqués d'une façon particulièrement active en animant un nombre important de parties, qu'ils ont accueilli plusieurs joueurs de différents clubs à chaque partie et qu'ils ont soutenu d'autres scrabbleurs dans la mise sur pied de clubs virtuels. Il s'agit de Pierre Bergeron, de Mireille Perrault, de Marcel Morel, de Guy Couture, d'Angèle Courteau et de Dolorès Fortin.

**La situation financière :** Très rapidement, la situation financière de l'organisme, bien qu'elle était bonne, est devenue une source d'inquiétudes, car le gouvernement annonçait au début du mois d'avril 2020 qu'il n'effectuait que des paiements relatifs à la santé ou à la lutte à la COVID-19 et qu'il suspendait toute autre forme de paiement, ce qui incluait notre subvention annuelle d'aide à la mission. C'est la raison pour laquelle, la Fédération a demandé un prêt sans intérêt de 40 000 \$ dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Elle a également déposé des dossiers dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour les quatre premiers mois de la pandémie, soit de la mi-mars à la mi-juillet. C'est une somme de près de 15 000 \$ que nous avons ainsi obtenue.

### **La campagne Mon don compte triple**

Lyne donne quelques statistiques relativement à cette première campagne :

- ✓ 320 membres donataires, soit 22,6 % des membres sollicités (1 412)
- ✓ Don le plus élevé d'un club : 1 000 \$, L'Orchidée de Laval
- ✓ Don individuel le plus élevé : 500 \$
- ✓ Le don le plus fréquent : 25 \$
- ✓ La moyenne par don : 42 \$
- ✓ Taux d'appariement : 280 %
- ✓ Montant total amassé : 13 420 \$
- ✓ Montant de l'appariement : 37 492 \$
- ✓ Montant total recueilli : plus de 50 932 \$
- ✓ Montant inclus dans les fonds de la FQCSF : 40 746 \$
- ✓ Montant inclus dans un fonds géré par un tiers (fonds de dotation), disponible dans 10 ans : 10 186 \$

**Les partenaires :** Au cours de l'exercice, le soutien des trois partenaires principaux de la FQCSF a été remarquable. Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a non seulement respecté les conditions de la convention d'aide signée en 2018 en ce qui concerne un soutien annuel de 81 850 \$, mais il a octroyé une aide supplémentaire équivalant à 60 % de ce montant, soit une somme de 49 110 \$ pour l'exercice 2020-2021. Il a de plus distribué les surplus du programme Placement Loisir 2019-2020 et du programme Placements Sports et Loisirs 2020-2021 aux ONL, si bien que nous avons reçu des sommes supplémentaires de 50 000 \$ pour 2020 et de 40 146 \$ pour 2021.

Quant au Conseil québécois du loisir, l'organisme a manifesté le désir de maintenir des liens constants avec ses membres. Son personnel a soutenu les ONL, entre autres, en fournissant des solutions adéquates dans ce nouvel environnement qu'est le télétravail et en aidant les ONL à interpréter les directives gouvernementales en matière de mesures sanitaires. Grâce à une aide gouvernementale, le CQL a pu mettre sur pied un programme de formations qui a permis à la directrice générale de la FQCSF de suivre une formation de 20 heures relative aux médias sociaux. Il faut noter que par le programme Édu-loisir, mis sur pied par le CQL, la Fédération recevra une somme de plus de 3 000 \$ pour concevoir une offre d'activités de loisir en contexte parascolaire répondant aux exigences de la mesure 15028 du ministère de l'Éducation du Québec.

Pour ce qui est du RLSQ, la FQCSF a bénéficié de l'expertise et de la diligence de cet organisme qui a su donner à ses membres des outils pour comprendre les enjeux et pour faire face avec célérité et compétence aux nombreux défis que la gestion de nos organismes en temps de pandémie a posés. On peut particulièrement souligner l'excellence des services juridiques et informatiques.

De plus, l'appui du RLSQ dans ce dossier complexe qu'est celui de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a été indispensable. C'est sans compter sur un important congé de différents frais mensuels.

**Le soutien aux membres et aux clubs** : En réduisant les frais d'adhésion à 10 \$, la FQCSF a enregistré un manque à gagner de plus de 36 250 \$. En combinant ce chiffre à une aide aux clubs de 18 500 \$, c'est un total de 55 000 \$ que la Fédération a consenti en compensation COVID-19.

**La gouvernance** : Pour aider les conseils d'administration à améliorer leur gouvernance, le ministère de l'Éducation du Québec a mis sur pied le **Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir**. La FQCSF s'est engagée à se conformer à ce code et a entrepris différentes démarches à cet effet.

Entre autres, le Code prévoit l'adoption d'une quinzaine de politiques. Comme mentionné dans le rapport du président, un important travail a été entamé à cet égard au cours du dernier exercice. Ce code prévoit également différentes dispositions qui ont un impact sur les règlements des ONL. La Fédération a donc entrepris une substantielle révision de ses règlements généraux.

**Les reconnaissances** : **Le Prix du bénévolat en loisir Dollard-Morin 2020** a été accordé au niveau national à Gilles Couture. Nous n'avons pas pu célébrer cet exploit comme il se doit. La traditionnelle remise à l'Assemblée nationale n'a pas eu lieu, mais un certain nombre de démarches ont été mises sur pied pour publiciser cette récompense par nos outils de communication habituels : l'Écho Scrab, le CA Flash, le site de la FQCSF, sa page Facebook, etc. Dans le cadre de la campagne Le bénévolat en loisir et en sport du CQL, la Fédération a présenté la famille Plante (Francine, Gaétan et Jacques), tandis la candidature de Francine a été déposée pour le Prix Dollard-Morin 2021.

## 7. **RAPPORT FINANCIER 2019-2020 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021**

Francine Plante présente les états financiers.

États financiers au 31 mars 2021

**Annexe 5**

La trésorière parcourt le document et donne différentes explications. En compagnie des membres du C. A. et de la directrice générale, elle donne des réponses aux questions posées par les membres. On répond aux interrogations concernant le prêt de 40 000 \$, ainsi que concernant la présentation des placements suggérée par la comptable.

Francine St-Pierre suggère que la cotisation reste à 10 \$ pour la prochaine année, étant donné la bonne situation financière de la Fédération. On lui répond que le Conseil croit que les membres doivent payer la cotisation régulière pour une année d'activité qui sera probablement normale. Ces ressources lui permettront d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en regard des enjeux identifiés par la planification stratégique. Le mandat confié par le MEQ de développer la pratique du Scrabble au Québec nécessitera des sommes considérables, car les projets à cet effet sont nombreux; ils seront également étalés dans le temps. C'est par les cotisations qu'on doit assumer les dépenses d'exploitation, pour réserver les subventions au développement. Les prévisions financières démontrent un budget équilibré et on y arrive avec une cotisation régulière. Louise Poitras émet l'opinion qu'il serait prudent de garder une certaine réserve, tout en mentionnant que la cotisation annuelle de la FQCSF n'est pas très élevée.

Prévisions budgétaires 2020-2021

**Annexe 6**

La trésorière parcourt le document et donne différentes explications.

On explique la somme de 75 000 \$ de revenus de dons. On mentionne que le montant prévu quant à l'aide aux clubs n'est qu'une prévision et qu'on répondra aux besoins exprimés au-delà de cette somme s'il le fallait. Un recensement des besoins des clubs sera d'ailleurs effectué prochainement. Des félicitations sont adressées à Francine.

## 8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Francine explique les avantages d'engager la même firme pour le prochain exercice. Nicole propose la firme *Groupe RDL Drummondville inc.* à titre de vérificateur des comptes de la FQCSF pour l'exercice 2021-2022. Lyne Laramée appuie. À la suite du vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs questions concernent le Championnat du Québec. On répond que malgré la distanciation sociale réduite à un mètre, il serait en ce moment difficile de modifier la formule retenue étant donné que les rassemblements en salle sont encore limités à 250 personnes. Cette modification entraînerait également différents problèmes logistiques importants. On mentionne que c'est le Conseil d'administration qui se charge de l'organisation du championnat et que l'équipe active est composée de Sylvain, de Lyne et de Luc. On devra être vigilant quant aux membres qui ne voudraient pas respecter les mesures de sécurité. On explique que le déficit de l'événement est entre autres dû au manque à gagner provoqué par le fait que le comité a choisi de ne pas tenir de tirages moitié-moitié et ni de partie homologuée. La distanciation sociale à respecter explique également l'augmentation des coûts. Il y aura un Championnat du Québec unifié en mai prochain.

Richard donne des explications quant à la comptabilité par fonds qui permet beaucoup de transparence. Il s'agit d'une comptabilité par silo, qui présente les résultats de chacun des montants affectés à une mission particulière (Jeunes, Équipe nationale, Fonds Bédard-Mercier, etc.). Après discussion avec la comptable, Richard et Francine ont réalisé qu'il se peut que cette présentation soit très lourde pour la trésorière. On cherchera cependant une solution qui permettrait la transparence recherchée.

Quant à l'AGA, on indique qu'à l'avenir elle devrait avoir lieu en juin. On prend note d'inclure l'ordre du jour dans l'envoi aux participants. Monsieur Denis Lalancette adresse des félicitations à toute l'équipe pour un bon travail et des documents de qualité. D'autres membres acquiescent.

## 10. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée cède la parole à Sylvain Coulombe. Ce dernier demande une proposition pour nommer le président et le secrétaire d'élection.

Guy Couture propose que Richard Lapointe agisse comme président d'élection et que Lyne Boisvert agisse à titre de secrétaire d'élection. Monique Desjardins appuie.

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'élection indique l'état du mandat des sept administrateurs.

Louise Blais – mandat en cours

Sylvain Coulombe – fin de son second mandat. Sylvain ne se représente pas.

Renée Lajeunesse – fin de mandat. Renée ne se représente pas.

Richard Lapointe – mandat en cours

Francine Plante – fin de mandat. Francine désire poursuivre pour un autre mandat.

Jean-Simon Tremblay – mandat en cours

Poste vacant – à la suite de la récente démission de Luc Perron

Il y a donc quatre postes à pourvoir, soit trois de deux ans et un d'un an. Une administratrice souhaite poursuivre. On recherche un minimum de trois nouvelles candidatures. Lors de l'envoi de l'avis de convocation, une note était jointe pour susciter un préavis d'intérêt. Une candidature a été reçue; celle de monsieur Dino Barnabé. Il reste donc un minimum de deux candidats à confirmer. Le conseil d'administration lors de sa première réunion après l'Assemblée générale désignera celui ou celle qui détiendra le mandat d'un an.

Le président d'élection explique le déroulement du vote. Les membres sont invités à proposer un membre éligible. Pour être éligibles (article 33 des règlements généraux), les délégués et les observateurs membres de la Fédération présents peuvent être mis en nomination pour ces élections, de même que les membres en règle qui ont fait parvenir une procuration écrite au président avant l'assemblée générale. La proposition doit être appuyée par un autre membre. On peut aussi se proposer soi-même pourvu qu'on reçoive un appui. Les administrateurs sortants sont en principe rééligibles, mais une proposition en bonne et due forme doit être reçue de l'assemblée. Après cette explication, le président de l'assemblée déclare la période de mise en candidature ouverte.

| Proposeur           | Appuyeur            | Candidat proposé           |
|---------------------|---------------------|----------------------------|
| Guy Couture         | Nicole Bernier      | <b>Dino Barnabé</b>        |
| Diane Pouliot       | Monique Desjardins  | <b>Luc Perron</b>          |
| Guy Couture         | Claudine Moranville | <b>Louise Poitras</b>      |
| Claudine Moranville | Lyne Laramée        | <b>Francine Plante</b>     |
| Anne Beaulieu       | Nicole Bernier      | <b>Denis Lalancette</b>    |
| Louise Poitras      | Anne Beaulieu       | <b>Guy Couture</b>         |
| Lucie Bolduc        | Claudine Perreault  | <b>Claudine Moranville</b> |
|                     |                     | <b>Angèle Courteau</b>     |

Après avoir déclaré close la période de mise en candidature, le président procède à l'appel des candidats pour connaître leur intérêt en débutant par le dernier nom proposé et en terminant par le premier.

**Angèle Courteau** accepte sa mise en candidature.

Claudine Moranville refuse sa mise en candidature.

Guy Couture refuse sa mise en candidature.

Denis Lalancette refuse sa mise en candidature.

**Francine Plante** accepte sa mise en candidature.

Louise Poitras refuse sa mise en candidature.

**Luc Perron** accepte sa mise en candidature.

**Dino Barnabé** maintient sa candidature.

Le président constate que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir et, en conséquence, il déclare élus par acclamation Angèle Courteau, Francine Plante, Luc Perron et Dino Barnabé.

Des remerciements sont adressés à Sylvain par la directrice générale ainsi que par le vice-président pour ses années à la barre de la Fédération. À son tour, Sylvain mentionne la relation fructueuse qui s'est installée entre lui et la directrice, et il remercie le Conseil d'administration.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Lucie Bolduc propose la levée de l'assemblée. Gilbert Rioux appuie.

La séance est levée à 15 h 25.

---

Richard Lapointe  
Président de l'assemblée

---

Lyne Boisvert  
Secrétaire de l'assemblée